



DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT
 Aménagement Foncier Agricole et Forestier
Commune de LARVIERE

PLAN parties exclues et remembrées

REGLEMENTATION DES BOISEMENTS

- Parcelle bâtie ou environnement du bâti. Boisement interdit.
- Boisement interdit.
- Boisement libre.
- Boisement réglementé.
- Forêt communale ou forêt de gestion.
- Forêt communale ou forêt de gestion.
- Boisement interdit le long des constructions et équipements publics.
- Boisement libre le long des constructions et équipements publics.
- Zones ZN.
- Zones ZP.
- Zones ZH.
- Zones ZF.
- Zones ZI.
- Zones ZN.
- Zones ZP.
- Zones ZH.
- Zones ZF.
- Zones ZI.

Echelle : 1/5000ème
 Dressé par le Cabinet DELPLANQUE & ASSOCIÉS Géomètre-Expert à HERICOURT 70400
 1 rue Martin Niemöller téléphone : 03.84.46.27.85 Fax : 03.84.60.27.18

Plan approuvé par la Commission Intercommunale le 26/04/2016 au 31/09/2016. le Président : le Secrétaire :	APPROUVE DU 26/04/2016 AU 31/09/2016. le Maire : le Secrétaire :
Plan portant en rouge les modifications proposées par la Commission Intercommunale le 26/04/2016 au 31/09/2016. le Président : le Secrétaire :	APPROUVE DU 26/04/2016 AU 31/09/2016. le Maire : le Secrétaire :
Plan portant en bleu les modifications proposées par la Commission Intercommunale le 26/04/2016 au 31/09/2016. le Président : le Secrétaire :	APPROUVE DU 26/04/2016 AU 31/09/2016. le Maire : le Secrétaire :